

Les mini-entrepreneurs alsaciens à la rencontre des professionnels

Elsa Schalck, Vice-Présidente de la Région Grand Est en charge de la Jeunesse et de l'Orientation, de l'Engagement et de la Citoyenneté et de la Démocratie territoriale, et **Georges Waltz**, Président de l'association « Entreprendre pour Apprendre (EPA) Grand Est », **ont signé une convention d'objectifs et de moyens pour l'accompagnement et le déploiement du dispositif des Mini Entreprises-EPA et l'organisation des championnats territoriaux à l'échelle du Grand Est**, ce lundi 29 janvier 2018 à la Maison de la Région, à Strasbourg.

A cette occasion, ils ont accueilli **120 lycéens engagés dans des projets de mini-entreprises**, venus de huit établissements alsaciens : les lycées Cassin, Louis Pasteur et Kléber de Strasbourg, Koeberlé de Sélestat, Louis Marchal et Schneider de Molsheim, Alexandre Dumas d'Illkirch-Graffenstaden et Blaise Pascal de Colmar.

Par petits groupes, les jeunes ont rencontré **25 responsables d'entreprise** (Dow France, EDF, Heppner, AG2R La Mondiale, Adecco, Crédit Mutuel, etc.) pour être guidés dans leur démarche entrepreneuriale. Ils ont abordé les leviers permettant de mener à bien leur projet : le business plan, l'étude des coûts, l'approche marketing et commerciale, l'esprit d'équipe, les ressources humaines, etc. L'objectif était d'encourager les jeunes dans leur initiative et de renforcer leur confiance en eux de manière à stimuler leur imagination et leur sens de la créativité. Les jeunes entrepreneurs se sont également vus proposer deux ateliers d'échanges, dont la restitution a été faite en séance plénière à la fin de la journée.

Les mini-entreprises permettent aux collégiens (dès la 4^{ème}), lycéens, apprentis, étudiants et jeunes en structure d'accompagnement à l'emploi de **développer leurs compétences professionnelles par la création d'une entreprise, de la conception du produit à sa commercialisation**. Ce dispositif est coordonné à l'échelle régionale par l'association « EPA Grand Est », qui mobilise, en partenariat avec la Région, les partenaires éducatifs, économiques et sociaux pour déployer le projet dans les établissements. Chaque mini-entreprise, d'une durée d'une année scolaire, est initiée par un groupe d'élèves accompagnés par EPA, leurs enseignants et un parrain ou une marraine. Les mini-entrepreneurs ont ainsi l'occasion, chaque année, de prouver les compétences qu'ils ont acquises lors des Championnats Régionaux, puis du Championnat de France.

Le dispositif des Mini Entreprises-EPA, auquel la Région contribue à hauteur de **160 000 €** pour l'année 2018, s'inscrit dans la stratégie régionale pour la jeunesse. L'objectif est de **donner aux jeunes tous les outils nécessaires pour réussir au mieux leur formation et leur insertion professionnelle**.

L'édition 2017/2018 du dispositif vise 160 projets de mini-entreprises dans le Grand Est. En 2016/2017, ce sont 154 mini-entreprises qui ont vu le jour, mobilisant 4 300 jeunes. Six équipes du Grand Est ont été primées lors des Championnats Régionaux et deux d'entre elles ont été récompensées lors du Championnat de France.

Les prochains championnats territoriaux auront lieu le 18 mai au Dôme de Mutzig (territoire Alsace), le 15 mai à la Maison de la Région, à Metz (territoire Lorraine) et le 17 mai au Centre des Congrès de l'Aube, à Troyes (territoire Champagne Ardenne).

CONTACTS PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier
06 78 79 93 36 / 03 88 15 69 84
presse@grandest.fr
gaelle.tortil-texier@grandest.fr

Cécile Herrmann
c.herrmann@epa-grandest.fr
06 71 71 22 57